

Bureau syndical du 13 juin 2019

DELIBERATION N° 2019-06-028

Autorisation de signature des marchés – Acquisition, remplacement, pose de pneumatiques (ou chenilles) pour les engins de chantier travaillant en milieu de déchets et situés sur les installations du Syvadec

Nombre de membres 25			L'an deux mille dix-neuf, le treize juin à dix heures trente, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président le sept juin, s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situés dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président. Madame Marie-Laurence SOTTY a été désignée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint le bureau peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
22	13	13	
Présents : Messieurs : TATTI François, GIANNI Don Georges, ARMANET Guy, POLI Xavier, GUIDONI Pierre, GIORDANI Jean-Pierre, GIFFON Jean-Baptiste, VIVONI Ange-Pierre, MATTEI Jean-François, BERNARDI François et VALERY Jean-Noël.			
Présentes : Mesdames : SOTTY Marie-Laurence et ZUCCARELLI Marie.			
Absents : Madame : BATTESTINI Serena. Messieurs : PAJANACCI Jean, MILANI Jean-Louis, LACOMBE Xavier, FAGGIANELLI François, FILONI François, HABANI Yohan, MICHELI Felix et DE MEYER Jean-Michel.			
Certifié exécutoire, après transmission en Préfecture le : et de la publication de l'acte le:			

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20190613-2019-06-
 028-DE
 Date de réception préfecture :

Monsieur Xavier POLI, Vice président expose :

Cette consultation se réfère au C.C.A.G Fourniture et a été lancée en Procédure formalisée de type Appel d'Offres Ouvert Européen selon le principe de l'accord cadre mono attributaire, sans mini ni maxi et se déroulant par bons de commande.

Elle se compose d'un lot unique.

Ce contrat aura une durée de 12 mois partant de sa notification et sera reconductible expressément 3 fois 12 mois.

Section de fonctionnement: Article 61558

Estimation 452.100 € HT

Par suite des travaux d'analyse des offres reçues effectuées par la Commission d'Appel d'Offres du Syvadec,

Considérant l'intérêt pour le Syvadec de conclure ces contrats

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser le Président du Syvadec ou son représentant à signer le marché visant à l'acquisition, au remplacement, à la pose de pneumatiques (ou chenille) pour les engins de chantier travaillant en milieu de déchets avec l'entreprise MARCELLI, ayant présenté une offre économiquement avantageuse au regard des critères indiqués dans le dossier de consultation pour un montant de marché estimé à 272 036,00 € HT par période

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré:

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5711-1

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

VU l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative à la partie législative du Code de la Commande Publique

VU le Décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la partie réglementaire du Code de la Commande Publique

VU la délibération 2014-05-24 du 20 mai 2014 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 13 juin 2019

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Ouïe l'exposé de M. Xavier POLI, Vice-Président,

Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20190613-2019-06- 028-DE Date de réception préfecture :
--

A l'unanimité:

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Autorise Monsieur le Président ou à son représentant à signer le marché avec :
 - o l'entreprise MARCELLI

- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

François TATTI

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Autorisation de signature des marchés - Acquisition, remplacement, pose de pneumatiques (ou chenilles) pour les engins de chantier travaillant en milieu de déchets et situés sur les installations du Syvadec

Date de transmission de l'acte : 24/06/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 24/06/2019

Numéro de l'acte : 2019-06-028 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 02B-200009827-20190613-2019-06-028-DE

Date de décision : 13/06/2019

Acte transmis par : Vincent ANDREI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics